Accusé de réception en préfecture
069-216900274-20250319-DG190325D024-DE
Reçu le 25/03/2025

VILLE DE BRIGNAIS

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 19 MARS 2025

OBJET : COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)
Modification des membres

N°2025_024

Date d'affichage de la liste des délibérations : **25 mars 2025**

Date de transmission en Préfecture : **25 mars 2025**

Date de mise en ligne : **25 mars 2025**

Date de la convocation du Conseil municipal : **11 mars 2025**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Éric JACQUET**

Membres présents à la séance :
Serge BÉRARD - Michèle EYMARD - Sébastien FRANÇOIS - Agnès BÉRAL - Jean-Philippe GILLET - Claude MARCOLET - Valérie GRILLON - Nicolas KELEN - Roger REMILLY - Pierre FRESSYNET - Béatrice DHENNIN - Jean-Philippe SANTONI - Christophe GALLAY - Béatrice VERDIER - Christine MARCILLIERE - Florence RICHARD - Catherine PEREZ - Christelle RIVAT - Éric JACQUET - Jean PETIT - Erwan LE SAUX - Jessica DIONISIO - Marie DECHESNE - Solange VENDITTELLI - Sylvie GUINET - Laurence BEUGRAS - Alain GARDETTE - Isabelle WEULERSSE - Christiane CONSTANT - Lionel CATRAIN

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :
Anne-Claire ROUANET (à Michèle EYMARD) - Bruno THUET (à Béatrice DHENNIN) - Guy BOISSERIN (à Nicolas KELEN)

Accusé de réception en préfecture
069-216900274-20250319-DG190325D024-DE
Reçu le 25/03/2025

VILLE DE BRIGNAIS

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 19 MARS 2025

Vu l'article L. 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Par une délibération du 23 juillet 2020, le Conseil municipal a créé la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), compétente pour l'ensemble des services publics confiés par la commune à un tiers par convention de délégation de service public ou exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

Cette commission est obligatoirement consultée pour avis, avant que l'assemblée délibérante ne se prononce, sur tout projet de délégation de service public, de contrat de partenariat et de création de régie dotée de l'autonomie financière, et examine notamment chaque année les rapports annuels établis par les délégataires de service public.

La composition de cette commission doit être renouvelée comme suite à la démission d'un représentant de la liste « Brignais Ensemble » en date du 21 novembre 2024.

Cette commission, présidée par le Maire ou son représentant, comprend des membres de l'assemblée délibérante, désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et des représentants d'associations locales, nommés par l'assemblée délibérante.

Le Conseil municipal est représenté au sein de la commission par 5 membres titulaires et 5 membres suppléants. Les sièges sont répartis dans le respect de la représentation proportionnelle :

- 3 titulaires et 3 suppléants pour la liste « Parlons Brignais »
- 1 titulaire et 1 suppléant pour la liste « Brignais Ensemble »
- 1 titulaire et 1 suppléant pour la liste « Mieux vivre à Brignais »

Il est donc demandé au Conseil municipal de désigner de nouveaux représentants en son sein suite à un appel à candidatures en séance.

Les associations locales sont représentées quant à elles au sein de la commission par 1 membre titulaire et 1 suppléant par association, désignés par le Conseil municipal. Il est proposé également de désigner de nouveaux membres pour être plus en phase avec la thématique des dossiers soumis à la CCSPL.

La commission n°1 « Finances, ressources humaines et affaires générales » a vu le dossier le 11 mars 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

A l'unanimité des membres présents ou représentés, délibère pour

- PROCÉDER à l'élection des représentants de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), comme suite à un appel à candidatures
- DIRE que le vote a lieu à mains levées
- DÉSIGNER élus de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) les membres suivants :

Accusé de réception en préfecture
069-216900274-20250319-DG190325D024-DE
Reçu le 25/03/2025

VILLE DE BRIGNAIS

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 19 MARS 2025

ORGANISME	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Représentants du Conseil Municipal	Liste « Parlons Brignais » : - Anne-Claire ROUANET - Nicolas KELEN - Claude MARCOLET Liste « Brignais Ensemble » : - Isabelle WEULERSSE Liste « Mieux Vivre à Brignais » : - Lionel CATRAIN	Liste « Parlons Brignais » : - Bruno THUET - Jean-Philippe GILLET - Jean-Philippe SANTONI Liste « Brignais Ensemble » : - Solange VENDITTELLI Liste « Mieux Vivre à Brignais » : - Christiane CONSTANT
Association « Quai du Départ »	- François CHAZELLE	- Jean-Christophe GUERIN
Association « Les Amis du Vieux Brignais »	- Gilles DESFORGES	- Jeanine GILARDONE
Association « Théâtre les 400 Coups »	- Fabrice BERNARD	- Annick MERLIN ou - Stéphane AUSSEL

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire
Éric JACQUET

Pour copie conforme
Le Maire
Serge BÉRARD

Mairie Brignais 69530 Brignais